



# Grand Prix de Brigode

**25 et 26 Août 2018**

## **RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE** (20/02/2018)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2016 de la FFGolf).

**L'épreuve est non fumeur.**

### **Art 1- Formule de jeu**

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf, titulaires du droit de jeu fédéral et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription).

### **Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :**

Une série Dames (33 joueuses minimum) :  
index inférieur à 11,5. Départ des marques bleues

Une série Messieurs :  
index inférieur à 8,5. Départ des marques blanches

Une série Pros (14 pros maximum).

La répartition des wild-cards (14 maximum) est du ressort de la ligue.  
Champ total de joueurs : 144 joueurs maxi.

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, le comité du Grand Prix sélectionnera les joueurs en privilégiant d'abord les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le vendredi 10 Août 2018, puis de l'ordre des index.

## **Art 3- Inscriptions pour le Grand Prix**

Les inscriptions sont ouvertes du 1er Juin 2018 jusqu' au 10 Août 2018 à 18H00.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du golf 10 jours avant le début de l'épreuve.

Le formulaire d'inscription pourra être téléchargé sur le site à compter du 1 Juin 2018 et l'inscription en direct sur le site [www.golfbrigode.com](http://www.golfbrigode.com) (sans règlement préalable du droit d'engagement) sera possible pour les membres de Brigode, de Bondues et du Sart).

## **Art 4- Droit d'engagement**

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de 19 à 25 ans: 40 € ;

Joueur de moins de 18 ans: 20 €

Membre de Brigode : Offert.

Green fee de reconnaissance le vendredi 24 Août 2018 gratuit (réservation préalable à l'accueil au 03.20.91.17.86)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

## **Art 5 - Tirage des départs**

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, et en tenant compte des obligations scolaires ou professionnelles. Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le jeudi 23 Août 2018 à partir de 14h00.

## **Art 6- Comité de l'épreuve**

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de Brigode, d'un représentant de la ligue Nord Pas-de-Calais et d'un représentant du corps arbitral.

## **Art 6 – Prix**

2 Prix Brut par série

1 Prix Net par série

Classement PROS : trois premiers pros récompensés : 400€, 300€, 200€

(En cas d'égalité, partage des gains)

## **Art -7 : Départage**

Pour chaque série, en cas d'égalité pour la victoire en brut, à la fin du second tour, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou » sur les trous 1 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

## **Art 8 : Remise des prix**

Dimanche 26 Août 2018, une demi-heure après l'arrivée de la dernière équipe.